

Edition : 13 novembre 2025 P.23
Famille du média : Médias spécialisés
grand public
Périodicité : Quotidienne
Audience : 38000
Sujet du média : Economie - Services



Journaliste : EMMA RODOT
Nombre de mots : 710

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Hydroélectricité : après l'accord entre la France et l'Europe, la filière entrevoit le bout du tunnel

EMMA RODOT

Les allées du dernier salon Business Hydro n'auront pas désempé à Grenoble. Pour sa dixième édition qui s'est tenue mi-octobre, l'événement aura rassemblé 2.500 visiteurs et 200 exposants, soit 20% de plus qu'en 2024. Cela ne s'explique par uniquement par le centième anniversaire de la «houille blanche», qui a fait la spécificité des Alpes françaises. L'année 2025 a surtout été marquée par l'accord noué, cet été, entre la France et l'Union européenne dans le cadre de leur contentieux autour de la mise en concurrence des concessions hydroélectriques.

Depuis une dizaine d'années, Bruxelles demande en effet à ouvrir les ouvrages français au marché des opérateurs européens, tandis que les acteurs historiques des plus grandes installations - EDF, la CNR et la Shem, soutenus par l'Etat - souhaitent les conserver, quitter à modifier le régime réglementaire. Jusqu'alors, les investissements étaient donc limités sur ces grands ouvrages, la plupart construits dans les années 1950 et 1960.

Selon le rapport remis par les députés Marie-Noël Battistel et Philippe Bolo en mai dernier, « l'absence de visibilité sur la durée de cet entre-deux perturbe également les investissements nécessaires au bon fonctionnement et au renouvellement des ouvrages en rendant leur financement plus incertain », sans préciser le montant global des investissements nécessaires, qui se chiffrent en milliards d'euros.

« Enthousiasme partagé »

Mais depuis, un accord a finalement été noué autour d'un principe : préserver les acteurs historiques, notamment en basculant du régime de concession vers celui de l'autorisation, mais aussi en instaurant un système de compensation financière. Ces éléments devront désormais transparaître dans la loi pour pouvoir pleinement entrer en vigueur.

Dès lors, cet accord de principe apporte du souffle à la filière. « Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel », illustre Sébastien Pailhès, directeur exécutif « eau, énergie, environnement » d'Artelia, société d'ingénierie spécialisée dans l'hydroélectricité. Et ce, même si « la traduction de cette bonne nouvelle en activité n'arrivera pas en 2026. Cela prendra très certaine-

ment au moins un an ».

Roland Vidal, président de l'association d'industriels Hydro21 et du salon Business Hydro, en atteste. A quelques semaines du salon, en septembre dernier, il appuyait : « L'année dernière, nous avons connu la dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui a provoqué un arrêt d'un mois des commandes. Cette année, lorsque l'Union européenne a annoncé l'accord avec la France, nous avons enregistré 20 commandes supplémentaires en une semaine. L'hydroélectricité a le vent en poupe ».

« Nous nous disons, presque avec inquiétude, que lorsque les investissements vont vraiment se débloquer, il faudra suivre, changer d'échelle et monter à Paris », détaille le président d'Hydro21, association notamment composée d'EDF Hydro Alpes, de General Electric Hydro France ou encore de la CNR.

Modernisations et augmentation de capacités

Parmi les projets prioritaires, déjà évoqués par les grands donneurs d'ordre dont EDF Hydro, figurent la rénovation des ouvrages, leur extension, mais aussi l'augmentation de leurs capacités de production d'électricité. « Il existe un potentiel hydro en France, à savoir produire plus d'électricité avec la même quantité d'eau », confirme Serge Autuori, directeur de la division technique générale chez EDF.

Les projets de nouveaux grands barrages sont, quant à eux, limités, bien que la CNR ait porté, en 2023, un projet de nouvel ouvrage sur le Rhône, au niveau de l'un des derniers tronçons naturels. Projet finalement abandonné par l'Etat en raison du risque d'incompatibilité avec le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à proximité, à la centrale du Bugey (Ain).

Pour autant, EDF compte bien gagner des capacités de production hydroélectrique, à travers des projets de stations de transfert d'énergie par pompage (dites « STEP »), consistant à pouvoir stocker de l'énergie grâce un jeu de vases communicants entre deux retenues d'eau. Il n'existe pour l'heure que six installations de ce type en France, dont le barrage de Grand'Maison (Isère). EDF travaille sur un projet de nouvelle station à Montézic (Aveyron), attenante à l'existante, mais aussi à une nouvelle STEP sur le barrage de Vouglans / Saut-Mortier, dans la vallée de l'Ain, afin d'ajouter de la flexibilité au réseau. L'électricien identifie également des sujets de hausse de barrages, mais à plus long terme.